

A l'état naturel -sous entendue sans intervention de l'homme- sous un climat supposé stable et sur un type de sol donné, une végétation d'équilibre s'établit, appelée climax. Cette végétation, avec les composantes animales qui lui sont rattachées constitue un écosystème, doué d'une certaine stabilité.

Le jardin, c'est un écosystème cultivé où la diversité végétale favorise la diversité animale (Cf. fiche n° 5 sur les associations de cultures), entre lesquelles s'établit un certain équilibre biologique. On peut dire que la biodiversité agit comme une "assurance biologique" vis à vis des changements de l'environnement en stabilisant le fonctionnement des écosystèmes.

La réalisation de différents types d'aménagements permet d'augmenter la biodiversité du jardin.

DES AMÉNAGEMENTS À RÉALISER

LA HAIE

Composée d'un mélange d'arbres et d'arbustes caducs et persistants, la haie permet d'aménager les abords culturels et /ou de jouer le rôle de clôture.

Les grandes fonctions de la haie

- **L'entretien des équilibres biologiques** : la diversité de la faune hébergée par la haie empêche les grandes disséminations nuisibles aux cultures. Une bande enherbée entre la haie et les cultures mimant la lisière d'une forêt, augmente encore la biodiversité.

- **La protection micro climatique** : en protégeant les cultures des vents et du froid. La haie forme un écran perméable mais continu pour freiner le vent. La zone protégée est de 10 à 20 fois sa hauteur.

- **La protection des sols** : en limitant les phénomènes d'érosion et en favorisant l'infiltration des précipitations.

- **La production de bois**, de fruits et baies, de fourrage, d'humus.

- Sans oublier l'**aspect esthétique** avec l'amélioration du cadre de vie. (Introduction d'arbustes à fleurs.)

Quelques principes permettent la réussite d'une haie

- **Deux principes écologiques** : la priorité aux espèces du pays adaptées au climat et au sol, et l'association

LES 5 GRANDES FAMILLES DE HAIE :

- **Les haies taillées** : association d'arbustes taillés strictement sur les 3 faces qui joue le rôle de clôture.
- **Les haies libres** : association d'arbustes à floraisons et fructifications échelonnées taillés plus ou moins sévèrement après la floraison de chaque espèce, qui est aussi une "haie-clôture".
- **Les petits brise-vent** : peuvent avoir la même composition que les précédentes, mais ne sont taillés que sur les côtés pour faire monter la haie.
- **Les grands brise-vent** : comportent, en plus des arbustes, des arbres pouvant être conduits soit en cépées (plusieurs troncs), soit en haut jet (tronc unique).
- **Les bandes boisées** : c'est un petit bois allongé d'au moins 2 m de large à la base composé d'arbres et d'arbustes, caducs et persistants.

de plusieurs espèces imitant les haies naturelles.

- **Trois principes agronomiques** : un décompactage du sol sans retournement, l'utilisation de jeunes plans dotés d'un meilleur potentiel de reprise, et la couverture du sol (paillage) pendant au moins 3 ans.

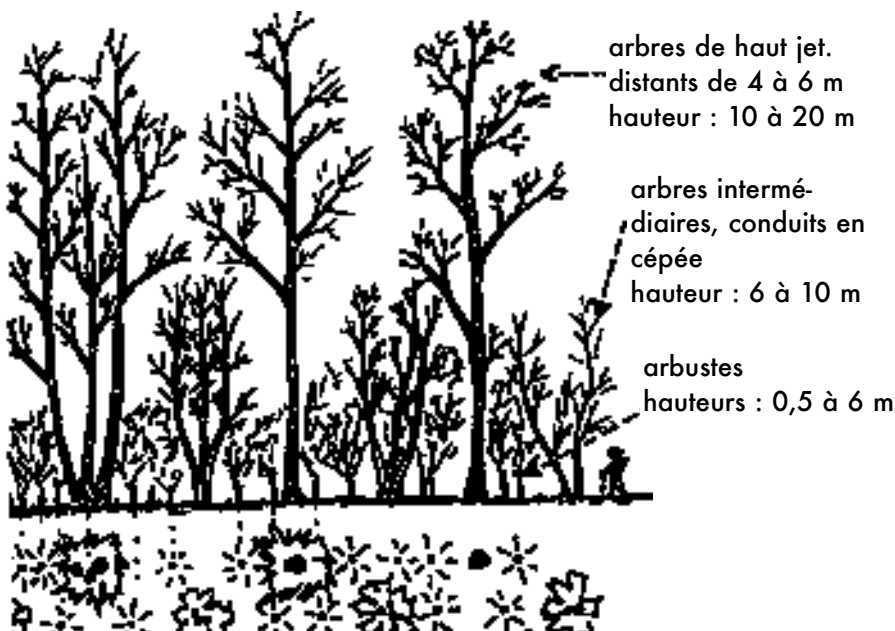
LA MARE

L'aménagement d'une mare est un autre moyen de faire foisonner la diversité dans votre jardin, et équivaut à la création d'un monde. Cet univers aquatique tout neuf va spontanément se peupler, vivre, évoluer... pour le plus grand plaisir des curieux de la nature.

Quelques conseil d'aménagement :

Pour avoir un maximum de chance d'évoluer harmonieusement, une mare doit posséder les caractéristiques suivantes :

- **Un site bien éclairé**, éventuellement ombragée sur une partie.
- **Une surface suffisante**, si possible plus de 50 m². A défaut, un petit bassin d'1,50 m sur 0,50 m suffit pour attirer tritons, grenouilles et libellules..



- Une **profondeur suffisante** d'au moins 80 cm pour assurer une réserve d'eau liquide lors des grands froids d'hiver et maintenir une couche d'eau assez fraîche en été.

- Un **profilage des berges en gradins**, de façon à pouvoir installer chaque plante à la profondeur qui lui convient, et aussi pour des raisons de sécurité.

- Une **"végétalisation" de tout les compartiments de l'écosystème** (surface, bords, eau libre...) pour à la fois

produire de l'oxygène, absorber les éléments nutritifs de l'eau et limiter la prolifération des plantes indésirables. Les plantations doivent avoir lieu le plus tôt possible, au printemps suivant le creusement de la mare.

L'entretien consiste principalement en un faucardage (fauchage des roseaux, etc. au-dessous du niveau de l'eau) et un enlèvement des débris végétaux à l'automne (débris permettant d'alimenter le compost).

LES NICHOURS

Vous pouvez favoriser l'installation d'animaux particuliers en leur aménageant des nichours, il en existe de nombreux types.

Pour les oiseaux, l'un des plus facile à réaliser est celui du type "boite aux lettres". Selon le diamètre de son trou d'envol, le nichour pourra accueillir différentes espèces d'oiseaux.



DIAMÈTRE DES TROUS D'ENVOL :

- 27-28 mm pour les mésanges bleues, mésanges noires, mésanges huppées, mésanges nonnettes.
- 33-34 mm pour les mésanges charbonnières,
- 34-35 mm pour les sittelles
- trou ovale de 34 sur 32 mm pour les rouges-queues à front blanc.

Quelques règles à respecter :

- Utiliser des planches de bois brut et résistant d'au moins 1 cm d'épaisseur.
- Ne pas les poncer, et éventuellement peindre l'extérieur avec une couleur terne pour imperméabiliser.

- Prévoyez un système d'ouverture pour nettoyer le nichour chaque année avant l'hiver.

- Orienter le trou d'envol à l'opposé des vents dominants, jamais en plein soleil ni en

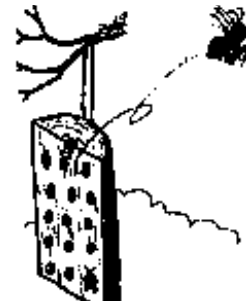
plein ombre.

- Et surtout, ne jamais déranger les occupants d'un nichour.

Pour les insectes, il est possible de leur offrir, en plus des herbes folles et des parterres fleuris, des gîtes sur mesure.

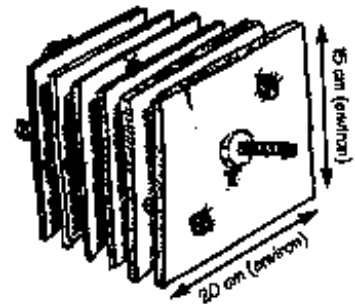
Les nichours à hyménoptères (familles des guêpes et des

abeilles, de fabuleux pollinisateurs !) peuvent être facilement fabriqués à partir d'un morceau



de bois dur percé. Les gîtes à coccinelles peuvent

être fabriqués pour les héberger durant la saison hivernale, elles seront sur place le printemps suivant pour dévorer une grande quantité de pucerons.



CONCLUSION :

Tout ces aménagement ne sont que des exemples, la règle d'or reste la **DIVERSITÉ**. Plus les éléments qui composent votre jardin seront nombreux, plus la quantité d'espèces présentes sera élevée. En proposant une mosaïque de petits habitats (massifs, haies, friches, herbes folles, arbres, pelouse, muret, tas de bois, ...) en alternant les zones contraires (sec et humide, ombrage et plein soleil, creux et buttes...), vous augmenterez les chances de voir s'installer une riche vie sauvage sur votre terrain.

POUR ALLER PLUS LOIN :

- *Planter des haies*, D. Soltner – collection sciences et techniques agricoles.
- *Une mare naturelle dans votre jardin*, H. Wilke - Terre Vivante.
- *Nichours et compagnie*, de B. Bertrand et Th. Lavesin, éditions du Terran.
- *Les insectes amis de nos jardins*, V. Albeny et J. P. Delphino éditions Edisud
- *Jardin sauvage, comment aménager un terrain pour inviter la faune et la flore*. Dossier technique de la Gazette des terriers, réalisé par la Fédération Nationale des Clubs CPN.
- *Créer des refuges à insectes*. Dossier technique de la Gazette des terriers, réalisé par la Fédération Nationale des Clubs CPN.
- *Floriculture, espaces verts et art des jardins*, R. Morez et D. Martineau, éditions Perrault.